



CHARTRE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL 2023 – 2024

Toute inscription à la SSS Football vaut obligation d'assister aux séances sur la totalité de l'année scolaire.

Scolarité : travail et résultats

Une attention toute particulière est portée aux résultats scolaires de l'élève et à son attitude face au travail. Il est important de fournir un travail scolaire régulier et sérieux dans l'ensemble des disciplines. Les entraînements en club et les compétitions hors temps scolaire ne doivent nullement entraver les attentes du métier d'élève. Un manque d'investissement, de travail personnel ou une baisse significative des résultats peuvent entraîner une réévaluation de l'inscription en section sportive.

Attitude au sein du collège :

Il est attendu comme pour tout élève une attitude exemplaire dans les divers espaces de l'établissement. Toutefois, une attention particulière sera portée sur les élèves inscrits à la section sportive. Ces élèves peuvent par leur engagement dans cette activité sportive être porteurs de valeurs fortes d'entraide et impulser des actions porteuses de sens pour l'ensemble des élèves.

Attitude lors des séances et des déplacements :

- Comportement conforme au règlement intérieur du collège.
- Avoir un comportement respectueux et responsable au sein de l'établissement, à l'égard de tous les autres membres de la communauté éducative.
- Respect du matériel et des infrastructures (terrain, vestiaires)
- Respect des consignes individuelles et collectives
- Respect d'autrui : aucune violence physique et/ou verbale n'est tolérée
 - o L'échelle des sanctions inscrite au Règlement Intérieur sera automatiquement mobilisée en cas de non-respect de cette règle.
- Déplacements en bus / à pied : calme et attitude respectueuse sont exigés lors de déplacements à l'extérieur et lors des séances de SSS Football vers les équipements et terrains de pratique.

Investissement :

- **S'investir avec motivation, dynamisme et recherche de la performance** dans l'établissement, dans la pratique sportive, en EPS, dans les entraînements hebdomadaires de la section, dans les entraînements et compétitions UNSS afin de s'inscrire dans un niveau de pratique physique exigeant.
- Avoir le matériel nécessaire à la pratique du football, (protège-tibias, chaussures, bouteille d'eau ou gourde).
- **Un onglet ajouté au bulletin scolaire trimestriel apportera une synthèse sur l'engagement de l'élève.**

Santé / Assiduité

- En cas de blessure lors d'un entraînement au collège, l'élève et les responsables doivent en informer le professeur responsable de la SSS ainsi que l'infirmière scolaire.
- En cas de problème de santé attesté par un certificat médical, celui-ci est remis à l'infirmière qui indiquera la marche à suivre.
 - o Demande de dispense par la famille, sans certificat médical : **l'élève vient au collège avec sa tenue**, l'infirmière et l'éducateur décident d'une participation à un entraînement aménagé, ou bien à un placement en étude au collège. **Dans les deux cas la présence au collège est obligatoire.**
- Toute absence doit être justifiée auprès du service vie scolaire et du professeur d'E.P.S responsable de la section.

Les parents s'engagent à suivre régulièrement le travail scolaire, à informer l'établissement de problèmes de santé de l'élève, à assister deux fois dans l'année aux réunions organisées par l'équipe en charge de la SSS, à assister aux réunions parents-professeurs et à maintenir une relation constructive de proximité avec les intervenants de la section sportive.

Le non-respect de cette chartre peut entraîner une suspension provisoire ou définitive de la section sportive par le chef d'établissement selon les modalités définies en Conseil d'Administration.

Coupon à rendre au professeur d'EPS responsable de la SSS Football

Fait à....., le

Je soussigné(e) élève.....de la classe de.....accepte les règles de fonctionnement de la section sportive scolaire football et les conditions de maintien dans cette section sportive.

LES PARENTS

L'ELEVE

LE RESPONSABLE DE LA SSS

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

(Lu et approuvé - signature)

(Lu et approuvé – signature)